A l'heure de la crise sanitaire :
Face à l'incompétence et l'inconséquence gouvernementales, se protéger… mais ne pas se laisser faire !!!

27 mars 2020

cgt@inrae.fr - https://inra.ferc-cgt.org/

La CGT-INRAE est solidaire de tous les personnels et de leurs proches qui connaissent aujourd'hui une situation difficile. Mais être solidaire signifie aussi mettre en avant les revendications permettant d'assurer, autant que possible, la protection de tous, en termes sanitaires mais aussi de droits sociaux.

- Aucun salarié ne doit être mis inutilement en danger ni connaître des pertes de salaire avec cette crise.
- Le télétravail n'est pas la solution miracle. Beaucoup de nos collègues n'ont pas des métiers qui s'y prêtent et beaucoup de parents n'ont pas les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Les Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) doivent donc être la norme.
- Par ailleurs, dans cette période, le travail comme la vie sociale au sein de l'INRAE ne peut pas être réalisé normalement. Nous avons donc revendiqué auprès de la Direction Générale le report des élections professionnelles, des concours, des évaluations HCERES ou autres, et plus globalement **de toutes les réunions qui ne sont pas absolument essentielles par rapport à la crise sanitaire**.

Nous nous félicitons que la Direction de l'INRAE ait répondu positivement à un certain nombre de ces revendications comme en témoigne la récente note de service qui encadre les modalités de travail actuelles (https://intranet.inrae.fr/NS/ns2020-29.pdf et le report de la date d'inscription aux concours d'ITA). **Nous invitons tous les personnels, titulaires comme contractuels, à s'en saisir afin qu'il n'y ait pas de disparités de traitements des personnels entre centres ou entre unités.**

Pour autant, la crise sanitaire que nous subissons est révélatrice de la carence organisée par la gestion néolibérale de nos systèmes de santé, mais aussi de recherche. Nos hôpitaux étaient déjà au bord de l'implosion avant cette crise et le gouvernement est resté sourd aux légitimes revendications du personnel soignant, qui exigeaient notamment une augmentation du nombre de lits. Rappelons qu'entre 1987 et 2012, le nombre de lits par habitant a baissé de 62% (Figure 1) et la France dispose de trois fois moins de lits en réanimation que l'Allemagne (Figure 2).

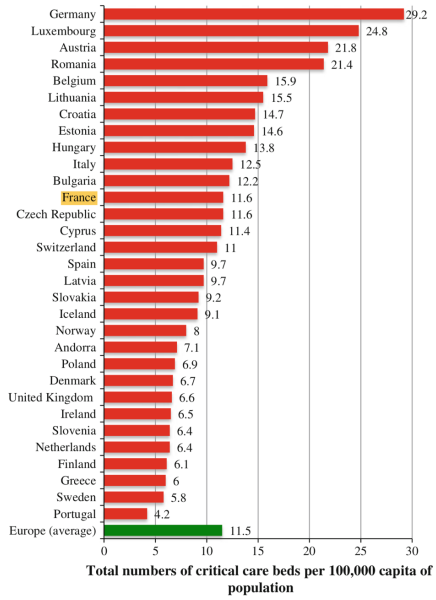

Fig. 1 Numbers of critical care beds corrected for size of population (per 100,000 inhabitants) for European countries

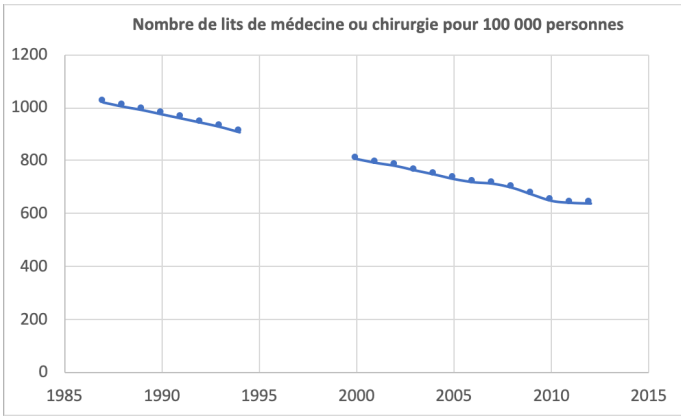

Comme le rappelle la prise de position proposée par les élus parrainés par la CGT INRAE au conseil scientifique national, la gestion de la recherche à court en terme en mode projet a encore une fois démontré ses limites.

Les élus CGT au Conseil Scientifique National ont présenté cette motion pour vote durant la session visioconférence du 26/03/2019. Le président s'est refusé à la mettre au vote au prétexte que le texte de la loi LPPR n'était pas connu ! voir la motion ici.

Dans un excellent texte, Bruno Canard spécialiste des coronavirus depuis 2003 écrit:

"*J'ai pensé au rapport annuel, au rapport à 2 ans, et au rapport à 4 ans. Je me suis demandé si quelqu'un lisait mes rapports, et si cette même personne lisait aussi mes publications. J'ai pensé aux deux congés maternité et aux deux congés maladie non remplacés dans notre équipe de 22 personnes. J'ai pensé aux pots de départs, pour retraite ou promotion ailleurs, et aux postes perdus qui n'avaient pas été remplacés. J'ai pensé aux 11 ans de CDD de Sophia, ingénieure de recherche, qui ne pouvait pas louer un appart sans CDI, ni faire un emprunt à la banque. J'ai pensé au courage de Pedro, qui a démissionné de son poste CR1 au CNRS pour aller faire de l'agriculture bio. J'ai pensé aux dizaines de milliers d'euros que j'ai avancé de ma poche pour m'inscrire à des congrès internationaux très coûteux. J'ai pensé au Crédit Impôt Recherche, passé de 1.5 milliards à 6 milliards annuels (soit deux fois le budget du CNRS) sous la présidence Sarkozy. J'ai pensé au Président Hollande, puis au Président Macron qui ont continué sciemment ce hold-up qui fait que je passe mon temps à écrire des projets ANR. J'ai pensé à tous les projets ANR que j'ai écrits, et qui n'ont pas été sélectionnés. J'ai pensé à ce projet ANR Franco-Allemande, qui n'a eu aucune critique négative, mais dont l'évaluation a tellement duré qu'on m'a dit de la re-déposer telle quelle un an après, et qu'on m'a finalement refusé faute de crédits.*"

Le gouvernement a aussi été complètement inconséquent concernant la gestion de la crise. Nous manquons de tests, de masques, de respirateurs et de médicaments. Les élections auraient dû être reportées et le maintien d'activités non essentielles mettant en danger les travailleurs n'est pas cohérente avec l'exigence de confinement. Il est trop tôt pour faire un bilan complet, mais au sortir de la crise ceux qui ont cassé le service public de santé et de recherche et tout politique industrielle devront rendre des comptes ! Enfin, le gouvernement a profité de cette crise pour faire voter une loi d'urgence sanitaire qui nous fait craindre le pire pour nos droits démocratiques et sociaux (ex. possibilité d'imposer des RTT ou des congés et dérogation au temps maximal de travail dans l'article 11).

Demain tous et toutes ensemble, nous lutterons pour une société plus solidaire et plus respectueuse de notre environnement, en rupture avec les politiques qui nous ont rendu vulnérables à ce type de crise. Nous obtiendrons le retrait de la loi sur les retraites qui livre une partie nos pensions aux aléas de la bourse dont la crise sanitaire a démontré la volatilité et le retrait de la LPPR qui visait à poursuivre le démantèlement de notre service public.